

SMÉDAR

**Le recyclage,
ou la deuxième**

VIE

**des emballages
et des papiers**



www.smedar.fr

sommaire

sommaire

Un geste essentiel	3
Vraies/fausses idées sur le tri	4
L'aluminium	6
L'acier	8
La brique alimentaire	10
Les papiers-cartons	12
Les plastiques	14
Le verre	16
Le bon geste, c'est une question de réflexe	18

Un geste essentiel

Un emballage bien trié est un emballage recyclé.

La matière première issue de cet emballage sert à créer de nouveaux objets.

En triant, vous préservez les ressources naturelles

Les matériaux tels que l'aluminium, l'acier, le plastique ou le verre sont fabriqués à partir de ressources naturelles.

Grâce au geste de tri des Français, de nouvelles matières premières ont réintégré un circuit de production, ce qui a ainsi permis de préserver des ressources non renouvelables ou en voie de raréfaction.

En triant, vous économisez l'énergie

Produire de nouvelles matières premières à partir des déchets ménagers permet d'économiser de l'énergie. En effet, extraire des matières premières nécessite beaucoup d'énergie, bien plus que celle utilisée lors du recyclage.

Vers une économie circulaire...

L'économie circulaire se veut un système alternatif à l'actuel "extraire-fabriquer-consommer-jeter". Elle propose un modèle de développement basé notamment sur la réduction et une meilleure réutilisation de nos déchets pour épargner les ressources naturelles.

Ce modèle s'inspire des écosystèmes naturels, où les déchets des uns sont les ressources des autres.



Vraies/fausses idées

Trier n'est compliqué que pour ceux qui ne font pas ce geste.

Alors, simplifions-nous la vie...

Il faut laisser les bouchons et couvercles sur les emballages en plastique.

VRAI. Jetez les emballages en plastique avec leur bouchon !

Non seulement tout est recyclé, mais cela évite de souiller le bac et les autres emballages s'il reste un peu de produit au fond de l'emballage. Vous pouvez également les mettre de côté et les donner à Bouchons 276 (www.bouchons276.com)

Toutes les briques alimentaires se recyclent.

VRAI. Quelles que soient leur taille et la nature des aliments qu'elles ont contenus (lait, soupe, jus de fruits...), les briques sont toutes à recycler.

Il suffit de bien les égoutter, et il n'est pas nécessaire d'enlever les becs verseurs en plastique.

Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX. Bien vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.

Il n'est pas nécessaire de laver les emballages.

VRAI. Il suffit de bien les vider avant de les trier.

Tous les objets en plastique doivent être mis au tri !

FAUX. Seuls les emballages sont acceptés.

Les jouets, le mobilier en plastique, les passoirs et autres objets du quotidien ne sont pas à mélanger aux emballages et papiers.

es sur le tri

Les cartons, ça prend trop de place dans les bacs ou sacs à tri !

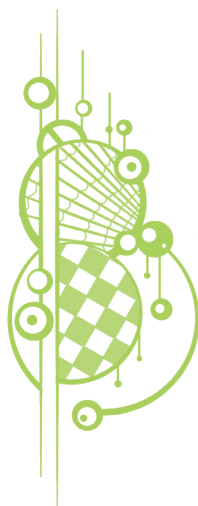
FAUX. Pliez-les ! Ils s'aplatissent très bien et, ainsi, vous gagnerez de la place.

On trie tous les emballages en plastique.

VRAI. On trie tous les emballages en plastique quelles que soient leur taille et leur forme. Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les bouteilles d'eau et de lessive, les pots de crème ou de yaourt, les barquettes, les blisters, les emballages de charcuterie, les boîtes de poudre de chocolat...

Je dois vider les capsules de café en aluminium ou de thé avant de les mettre au tri !

FAUX. Elles seront vidées lors du procédé de recyclage.



Une question ?

Demandez **le guide du tri**
au Smédar par mail sur
contact@smedar.fr

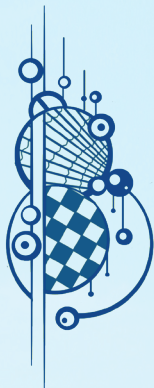
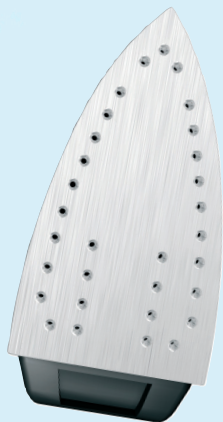
Éternel aluminium..

Chaque année, le tri des emballages sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 100 tonnes** d'emballages en aluminium.



93 % des Français déclarent que le geste de tri est utile pour le développement durable.

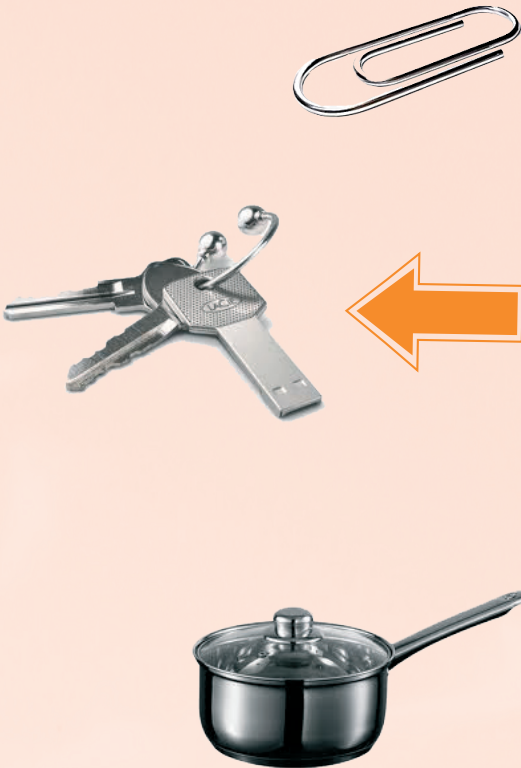
Il se recycle à 100 %
et à l'infini.



Chaque tonne d'aluminium
recyclé fait économiser
2,4 tonnes de minerai
de bauxite.

Aimanté comme l'a

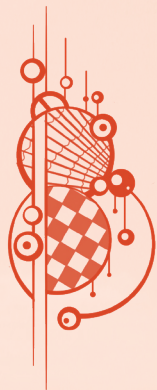
Chaque année, le tri des emballages sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 740 tonnes** d'emballages en acier.



Abandonnée à l'air libre, une boîte en acier mettrait plus de 100 ans à disparaître.

acier

Triée avec d'autres emballages, une boîte en acier est facilement récupérée grâce à son magnétisme.



Chaque tonne d'acier recyclé
fait économiser
1 tonne de minerai de fer.

Toutes les briques s

Chaque année, le tri des emballages sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 400 tonnes** de briques alimentaires.



Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.

e recyclent



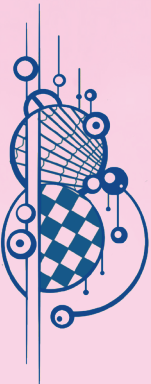
Chaque tonne de briques
alimentaires recyclées
permet d'économiser
2 tonnes de bois.

Les papiers-cartons

Chaque année, le tri des déchets sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 18 000 tonnes** de papier et de carton.

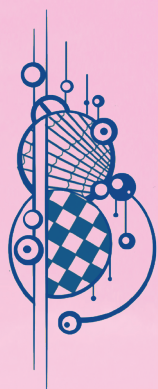


Les cartons se recyclent
une dizaine de fois.



Chaque tonne d'emballages
en carton recyclé
fait économiser
2,6 tonnes de bois.

s font un carton



83 % des français jugent
la consigne de tri
des papiers facile à appliquer.

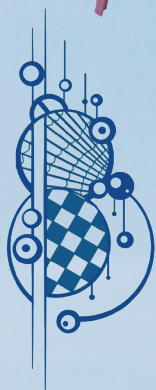
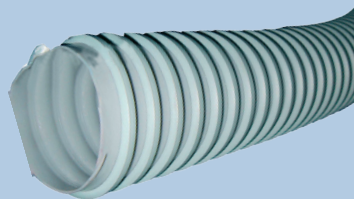
Pas de pétrole ? Trions les emballages

Chaque année, le tri des emballages sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 2 600 tonnes** d'emballages en plastique.



Grâce à l'extension des consignes à tous les emballages en plastique, le tri est plus simple !

es en plastique



Chaque tonne de plastique
recyclé fait économiser entre
600 et 800 kilos de pétrole brut.

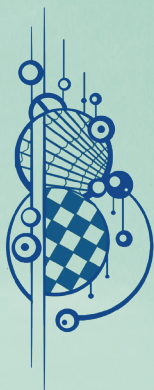
Le verre renaît de se

Chaque année, le tri des emballages sur le périmètre du Smédar permet de recycler **environ 13 500 tonnes** de bouteilles en verre.



Chauffé à plus de 1 500° C, l'emballage en verre prend toutes les formes qu'on lui demande et redevient un emballage.

es cendres...



Le verre recyclé, appelé **calcin** est la principale matière première de l'industrie du verre.

Le bon geste, c'est u

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette.

Les emballages et les papiers

Tous nos emballages en métal, en papier-carton, en verre, en plastique et bien sûr nos journaux et magazines.

On les trie de plus en plus ! Ainsi, ce sont plus de 25 000 tonnes d'emballages et de papiers qui sont traitées au Smédar chaque année.

Auxquelles s'ajoutent environ 13 500 tonnes de verre.

Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé et qui ne peut être trié...

Elles sont incinérées à VESTA, unité de valorisation énergétique nouvelle génération, qui atteint des performances de production de vapeur très élevées permettant de faire de la cogénération : production d'électricité et de chaleur.

Les déchets encombrants ou dangereux

Les gravats, ferrailles, vieux vélos ainsi que les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants, huiles de vidange...

Ils prennent le chemin des déchetteries où ils sont placés dans des conteneurs ou des bennes spécifiques puis acheminés vers des filières de recyclage organisées.

Les médicaments non utilisés

Ils sont à rapporter chez les pharmaciens. La plupart d'entre eux s'occupent de leur destruction.

Les vêtements, les jouets

Pensez aux organisations caritatives comme Emmaüs, le Secours Catholique ou la Croix-Rouge : elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.

ne question de réflexe

Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes...

Chacun peut faire son compost dans son jardin ou apporter ses déchets de jardin en déchetterie pour qu'ils partent ensuite vers une plate-forme de compostage.

Les équipements électriques et électroniques

Les appareils qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Depuis 2007, on a le choix entre différents systèmes de collecte. On peut remettre ses appareils usagés au distributeur qui s'engage à les reprendre gratuitement, ou les déposer en déchetterie.

Ceux-ci sont ensuite pris en charge par un éco-organisme qui doit procéder à leur enlèvement, leur traitement et leur recyclage.

Les meubles usagés

Les chaises, tables, canapés, literies, meubles de jardin ou de cuisine.

Pensez aux dons aux associations de l'économie sociale et solidaire pour les meubles en état d'usage.

Pour les meubles usagés certaines déchetteries publiques sont équipées de bennes "mobilier", ces meubles seront recyclés ou permettront de produire de l'énergie.



Tout ce qui n'a pas pu être valorisé grâce aux solutions évoquées ci-dessus est stocké dans des décharges réglementées (centres de stockage des déchets ultimes) afin d'éviter tous risques de pollution.



www.smedar.fr
www.smedar-junior.fr



@LeSmedar



[facebook.com/
smedar.official](https://facebook.com/smedar.official)

SMÉDAR

Tél : 02 32 10 26 80

Fax : 02 32 10 26 81

contact@smedar.fr

Conception/Réalisation : Direction de la Communication du Smédar - Crédits photos : photothèque Éco-Emballages - B. MAUREY
Imprimé sur du papier recyclé - Imprimerie Lecerf

